

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception immédiate et moyenne



Point de vue 7 - Aérodrome d'Uzès

L'aérodrome d'Uzès se situe à proximité immédiate de la partie Ouest de la zone d'étude.

Le secteur Ouest du site d'étude est directement perceptible depuis l'aérodrome, notamment dans partie nord. En effet, des bosquets de chênes verts, situés entre le site et la piste de décollage, masquent partiellement les conifères plantés constituant la zone d'étude. Par ailleurs, les vues sont bloquées au premier plan par les boisements de la zone d'étude.

Une réflexion devra être menée quant à la gêne éventuelle liée à la réverbération des panneaux pour les pilotes. L'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est jugé modéré.



Point de vue 8 - RD 238

La route départementale RD 238 traverse la zone d'étude et mène à la Bruguière. Elle présente un point haut à 268 m NGF, à environ 1,5 km au nord du site.

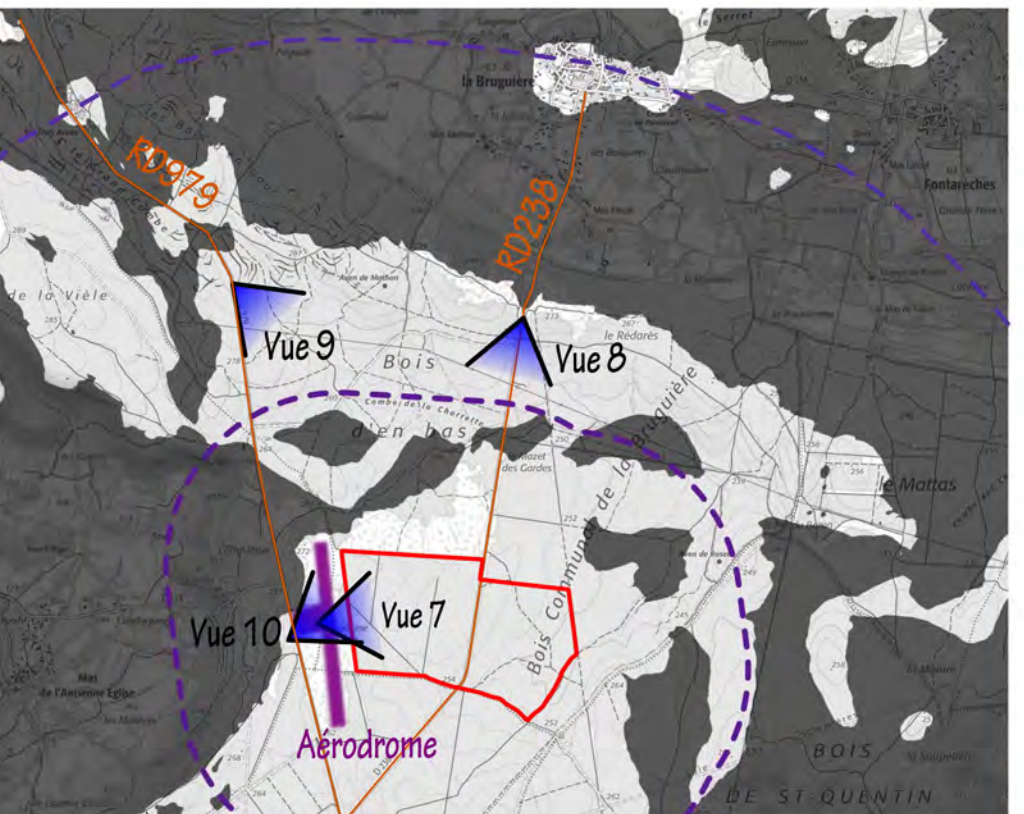
Les arbres au premier plan masquent quasiment toute perception lointaine. Il est délicat de localiser précisément le site au milieu de l'ensemble de ces boisements, cependant s'il est visible, ce ne sera que très partiellement.

Par ailleurs, globalement, à part à proximité immédiate, la RD238 n'offre pas de réelle perception de la zone d'étude. Plus on se rapproche du site, plus les bordures découvertes par la route en sont visibles, cependant cela reste très partiel.

Depuis ce point de vue, l'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est très faible.



Point de vue 8 - RD 238



Localisation des points de vue



Points de vue 9 & 10 - RD 979

La route départementale RD 979, permettant de rejoindre la commune d'Uzès, est une route assez passante (entre 2 000 et 5 000 véhicules/jour). Au plus proche, elle se situe à 300 m à l'ouest de la zone d'étude.

Les boisements qui longent la route ne permettent pas de percevoir la zone d'étude, également depuis les secteurs surplombants comme illustré sur la photographie ci-contre (290 m NGF). En revanche, au niveau du sud de l'aérodrome, le dégagement visuel lié à la piste offre une perception, bien que fugace et partielle, sur la partie Ouest de la zone d'étude.

Les enjeux liés à l'inter-visibilité sont nuls pour le point de vue 9 et modéré pour le 10.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception moyenne et éloignée



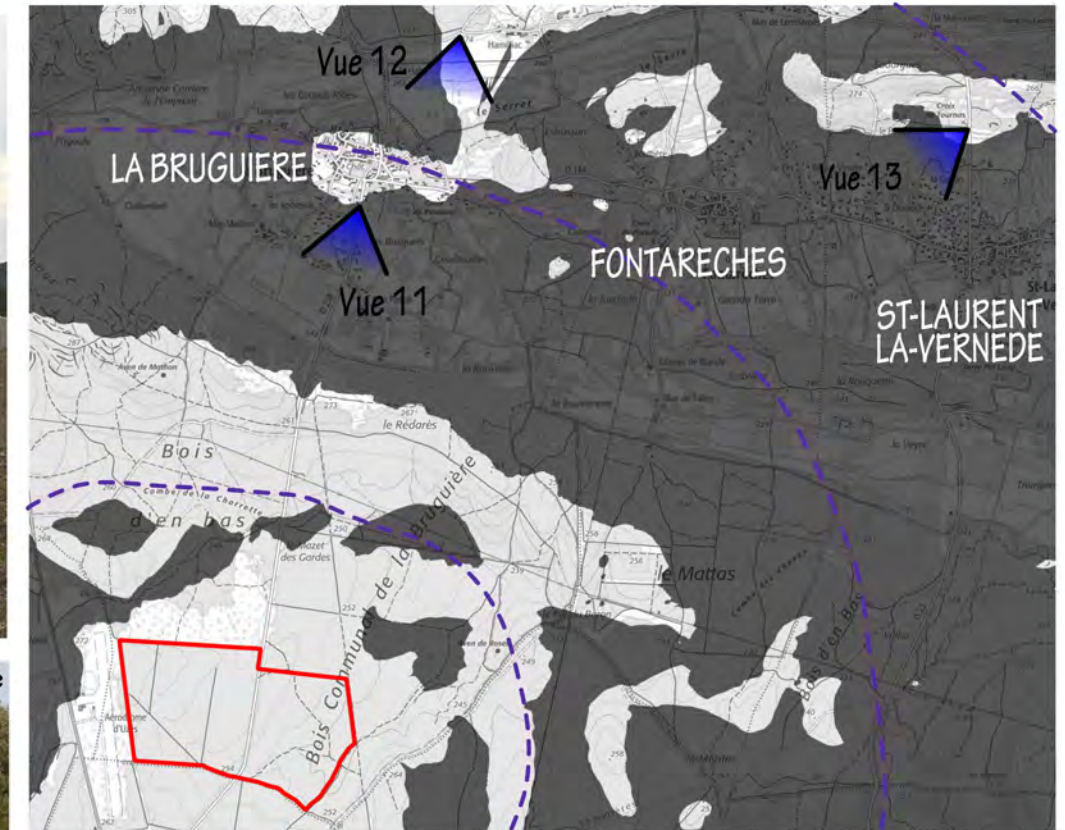
Point de vue 11 - La Bruguière

Le centre bourg de la Bruguière se situe à environ 3 km au nord de la zone d'étude. Ce village se situe sur une butte topographique culminant à environ 294 m NGF. Cependant, le coteau se situant au sud de la commune (point culminant local 288 m NGF) limite les perceptions vers le site d'étude. En témoigne la photographie ci-dessus, prise au sud du centre-bourg et qui souligne que les perceptions vers le sud s'arrêtent au coteau.

Aucun point de vue n'a pu être réalisé depuis le coeur de village, où l'habitat haut et resserré bloque immédiatement les vues. Cependant, étant donné que le coeur de village est perceptible depuis certains secteurs de la RD238 à proximité du site (photographie ci-contre), il est possible que certaines habitations puissent percevoir, depuis leurs étages, une partie de la zone d'étude. Ces éventuelles perceptions sont cependant très partielles, le caractère boisé du secteur ne permettant qu'une visibilité limitée à une fine bande. Une coupe paysagère a été réalisée depuis le village jusqu'au site, présentée à la suite du reportage photographique.

Depuis le coeur du village de la Bruguière, l'enjeu lié à l'inter-visibilité est faible. Depuis le point de vue 11, l'enjeu est nul.

Vue de la Bruguière depuis la RD238 à proximité du site



Localisation des points de vue



Point de vue 12 - Hameau de Hamilliac

Le point de vue 12 a été pris depuis le hameau de Hamilliac, au nord de la commune de la Bruguière, mais sur la commune de Fontarèches.

Les reliefs de la Bruguière et de Fontarèches bloquent les vues vers le sud. Depuis ce point de vue, l'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est nul.



Point de vue 13 - Saint-Laurent-la-Vernède

Les reliefs situés au sud des communes de Saint-Laurent-la-Vernède limitent les vues vers le sud. Le nord du coteau est visible, mais uniquement de façon rasante. Les perceptions se limitent au premier plan du coteau et ne s'étendent pas jusqu'à la zone d'étude.

Depuis ce point de vue, l'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est nul.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE - Perception éloignée

VUE 14



ZONE D'ETUDE

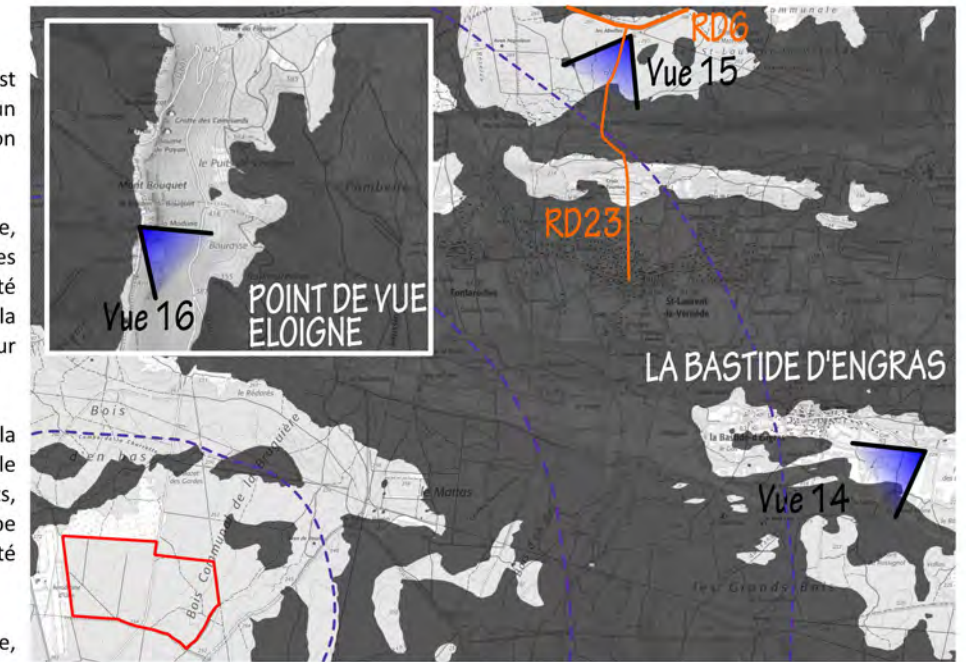
Point de vue 14 - La Bastide d'Engras

Le village de la Bastide d'Engras se situe à environ 5 km au nord-est de la zone d'étude. Il s'agit d'un site inscrit. Ce village se dresse sur un coteau orienté vers le sud, et culmine à environ 255 m NGF en son point le plus haut, au niveau du Château.

De la même façon que dans le village de la Bruguière, l'habitat dense, haut et resserré ne permet que peu de points de vue dégagés. Les habitations sont orientées vers le sud, et aucune visibilité n'a été trouvée en direction de l'ouest. La photographie ci-contre illustre la vue depuis l'est du village, trop bas topographiquement pour permettre une vue vers le site d'étude.

Le Château de la Bastide d'Engras, situé au point le plus haut de la commune, présente potentiellement des vues plus dégagées vers le sud-ouest. Cependant, avec la distance, les reliefs et les boisements, les perceptions éventuelles du site sont très partielles. Une coupe topographique a été réalisée afin d'étudier les enjeux de visibilité entre le site inscrit et la zone d'étude. L'enjeu a été jugé faible.

Depuis le point de vue ci-contre, situé sur un sentier de randonnée, l'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est nul.



Localisation des points de vue

VUE 15

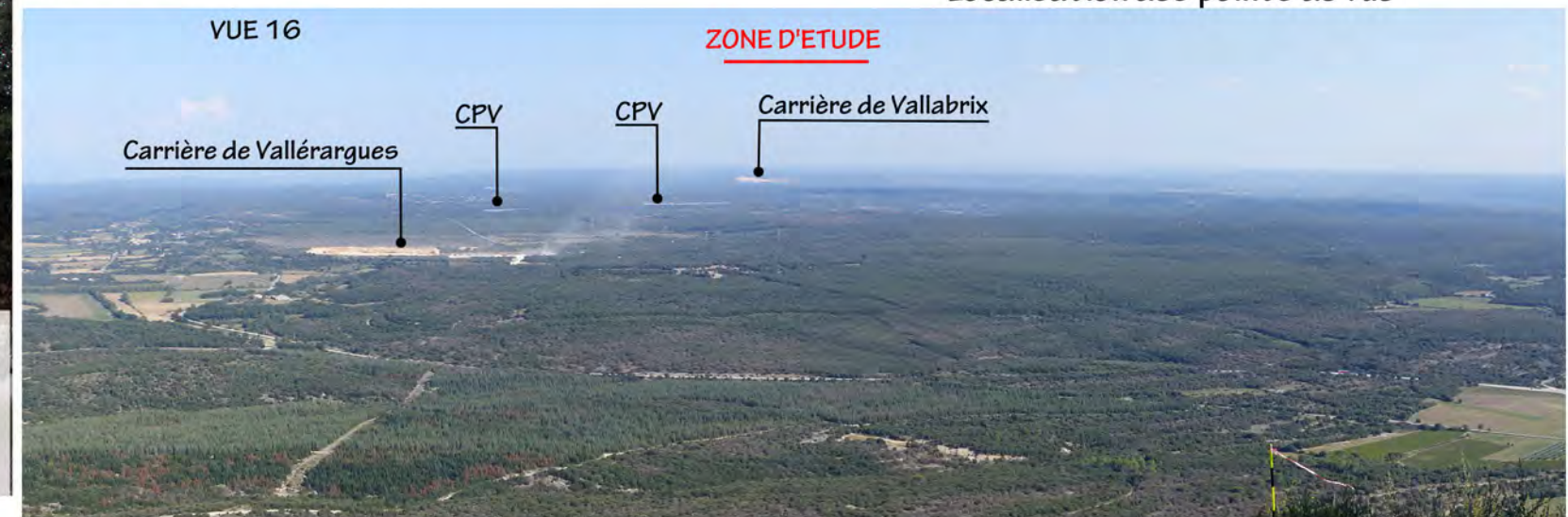


ZONE D'ETUDE

Point de vue 15- D23 et D6

Ce point de vue a été pris à la jonction entre la D23 et la D6, à environ 6 km au nord-est de la zone d'étude.

Aucune visibilité n'est possible depuis ce secteur. L'enjeu de visibilité est nul.



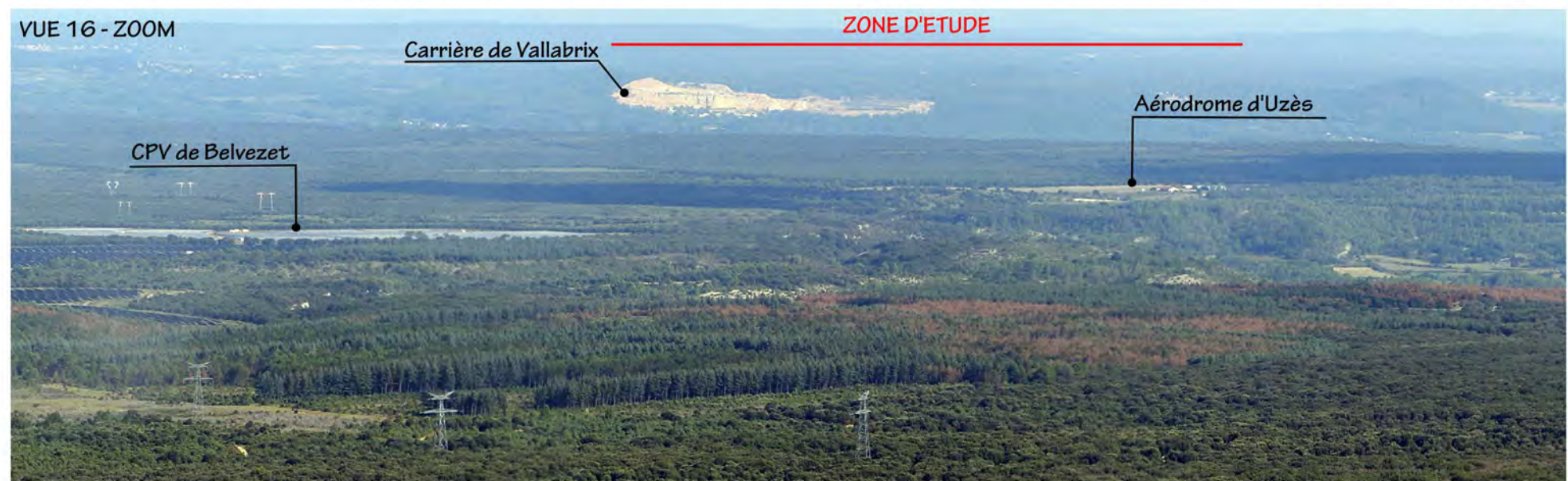
Point de vue 16- Mont Bouquet

Le Mont Bouquet est un vaste promontoire calcaire se terminant brusquement à l'est par une barre rocheuse verticale. Il se situe entre Alès et Bagnols-sur-Cèze et offre d'immenses panoramas qui s'ouvrent à l'est sur les garrigues d'Uzès et à l'ouest sur la plaine agricole d'Alès. Sa situation dominante sur le paysage est très appréciée des parapentistes qui bénéficient d'une rampe de lancement à son sommet, le Guidon du Bouquet, qui culmine à 629 m NGF. On y trouve également un chemin de randonnée, de nombreuses pistes d'escalades... Le Mont Bouquet est donc le siège de nombreuses activités natures.

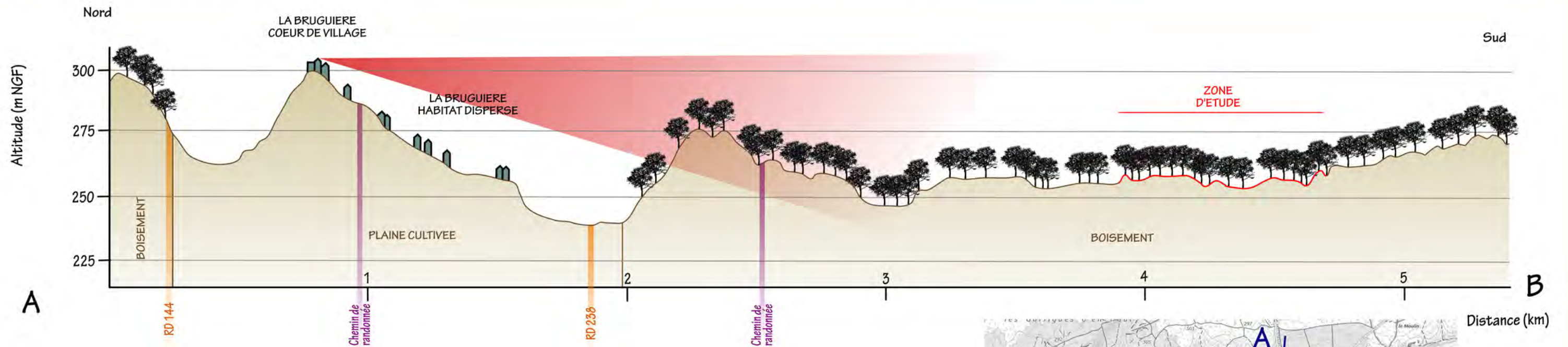
Ce point de vue est situé au sommet du Mont Bouquet. Une carrière marque très fortement le paysage, son front clair et la poussière émise par son exploitation se détachant très nettement du fond vert composé par la végétation. On constate également la présence d'une seconde carrière en arrière-plan, toujours très visible de par son front plus très clair. Les deuxièmes éléments très visibles sur ce panorama sont les centrales photovoltaïques qui forment une tâche gris clair-bleuté, facilement repérable dans le paysage de garrigues. La zone d'étude est ici visible entièrement. Cependant, l'effet d'éloignement (10 km) écrase les perspectives : la zone d'étude est perçue moins profonde qu'en réalité. De plus, les reliefs dessinés par la succession de coteaux sont, à cette distance, difficilement identifiables.

L'enjeu paysager lié à l'inter-visibilité est jugé modéré.

VUE 16 - ZOOM



COUPE PAYSAGERE - Axe nord/sud : Visibilité depuis La Bruguière



Cette coupe illustre la topographie et l'occupation de sols entre la commune de la Bruguière au nord et la zone d'étude au sud. Le coeur de village de La Bruguière se situe sur une butte culminant à 294 m NGF, la zone d'étude s'étend elle sur un plateau, et présente une topographie allant de 268 m NGF à 248 m NGF. Entre ces deux secteurs, le coteau du plateau culmine à 273 m NGF. Par ailleurs, le coeur du village de La Bruguière se situe à 3 km de la zone d'étude.

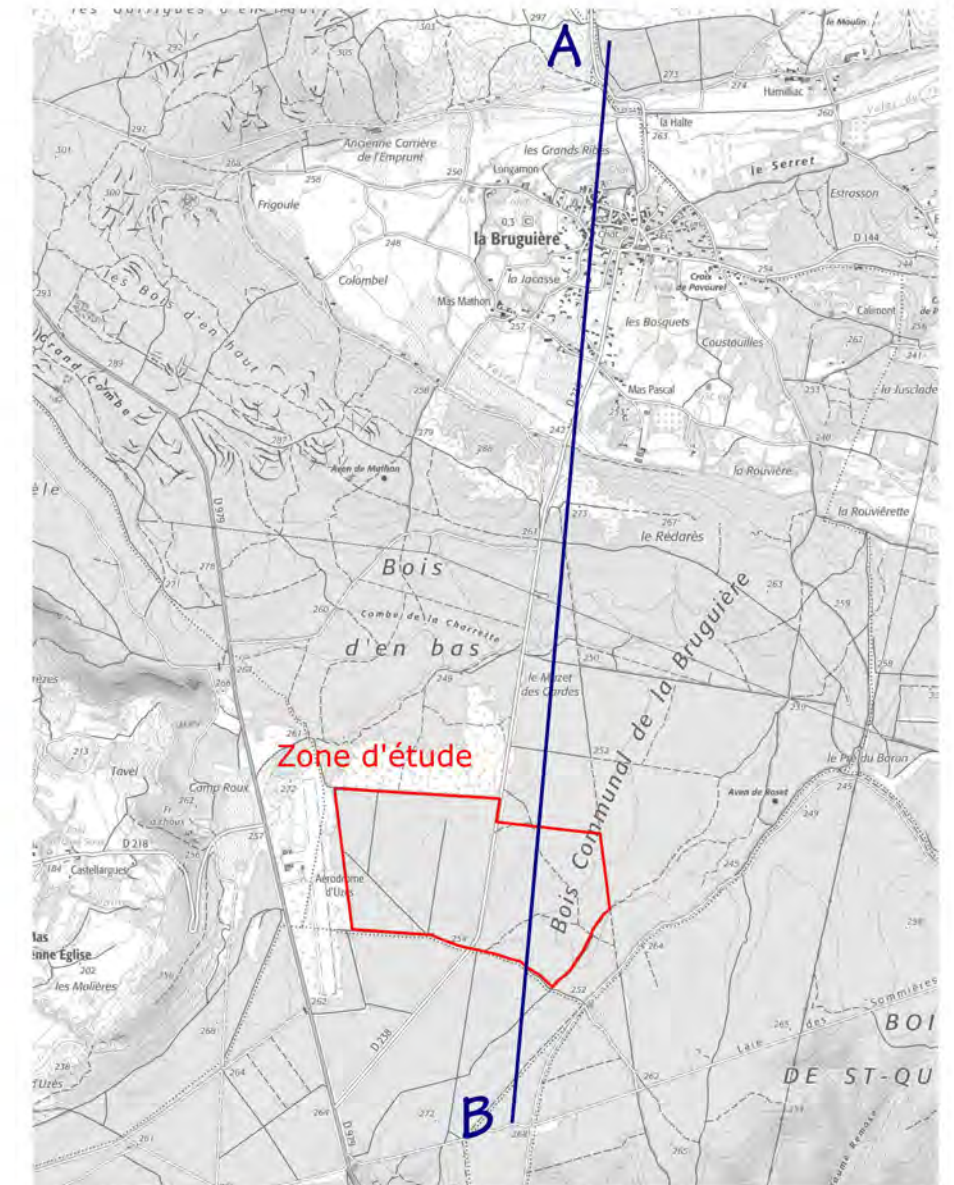
Depuis le village en lui-même et les rez-de-chaussée des habitations, les vues sont bloquées par l'habitat dense et haut du village. En revanche, il est fortement probable que la zone d'étude soit partiellement visible depuis les étages des habitations les plus hautes du village.

Au vu de la distance, de la faible différence topographique, de la présence du coteau et des boisements sur l'ensemble du plateau, la perception du site sera partielle, sous la forme d'une fine bande de part et d'autre de la départementale 238.

Ci-dessous une représentation issue de Google Earth de l'aspect des perceptions depuis les habitations les plus en hauteur du village.

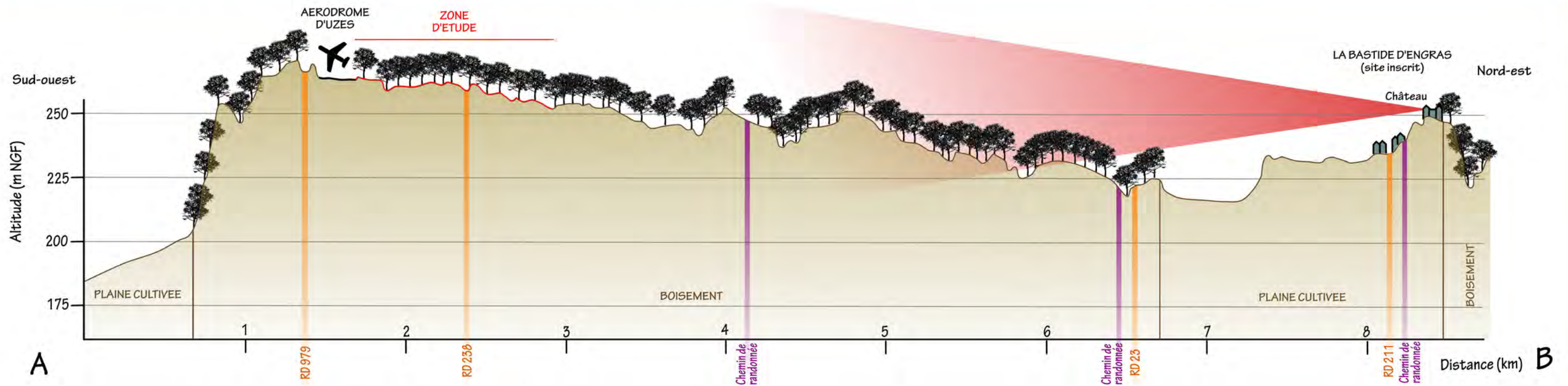


Visibilité de la zone d'étude depuis les habitations surplombant la plaine, figurée à partir de Google Earth



Localisation de la coupe

COUPE PAYSAGERE - Axe nord/sud : Visibilité depuis La Bastide d'Engras



Localisation de la coupe



Visibilité de la zone d'étude depuis les habitations surplombant la plaine, figurée à partir de Google Earth

Cette coupe illustre la topographie et l'occupation de sols entre la commune de la Bastide d'Engras au nord-est et la zone d'étude au sud-ouest. Le cœur de village de La Bastide d'Engras, site inscrit, se situe sur une butte culminant à 256 m NGF, la zone d'étude s'étend elle sur un plateau, et présente une topographie allant de 268 m NGF à 248 m NGF. Entre ces deux secteurs, le coteau du plateau culmine à 250 m NGF. Par ailleurs, le cœur du village de La Bastide se situe à 4,8 km de la zone d'étude.

De la même façon que depuis la Bruguière, depuis le village en lui-même et les rez-de-chaussée des habitations, les vues sont bloquées par l'habitat dense et haut du village. En revanche, il est possible que la zone d'étude soit partiellement visible depuis les étages des habitations les plus hautes du village, ainsi que du Château. Le Château est susceptible de présenter un large panorama depuis ses tours, les habitations quant à elles sont orientées vers le sud, ce qui limite leur perception en direction de l'ouest.

Au vu de la distance, de la faible différence topographique, de la présence du coteau et des boisements sur l'ensemble du plateau, la perception du site sera très partielle, sous la forme d'une fine bande.

Ci-dessus une représentation issue de Google Earth de l'aspect des perceptions depuis les habitations les plus en hauteur du village.

3.11 - MILIEU HUMAIN

3.11.1 - Généralités et définition des aires d'étude

Aire d'étude du milieu humain	Document n°19.146/25	Dans le texte
-------------------------------	----------------------	---------------

L'étude du milieu humain (population, emploi,...) se fait dans la limite de la commune concernée par l'implantation du projet, soit La Bruguière. Cependant, le centre de la commune de Belvézet se situe à proximité, et les limites communales de Montaren-et-St-Médiars, Uzès et St-Quentin-la-Poterie se trouvent à proximité. Ainsi, certains chapitres de cette thématique seront examinés également dans ces communes.

3.11.2 - Population : démographie et habitats

3.11.2.1. Démographie

Depuis le milieu des années 1970, le Languedoc-Roussillon bénéficie d'une vive croissance démographique, la plus forte des anciennes régions métropolitaines. Au 1^{er} janvier 2008, la population en Languedoc-Roussillon est estimée à 2 594 000 habitants, soit une augmentation de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Dans la région, l'accroissement de la population reste essentiellement le fait de l'apport migratoire. L'indice de vieillissement s'élève à 41,7 % en 2007 en Languedoc-Roussillon.

Pour la France métropolitaine, l'indice de vieillissement est de 34,2 % en 2007. La reprise de la natalité ces dernières années se traduit par un solde naturel en constante augmentation depuis 1975. L'excédent du nombre de naissances sur celui des décès, observé depuis la fin des années 70 en Languedoc-Roussillon, est passé de 0,1 naissance pour mille habitants en 1979 à 2,1 pour mille en 2007. Mais cette part reste plus faible que celle observée en moyenne nationale : 4,3 naissances pour mille habitants en 2007.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population sur la commune de La Bruguière depuis 1968 jusqu'à 2015 :

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015
Population	172	158	188	184	182	304	333
Densité (hab/km²)	10,5	9,6	11,4	11,2	11,1	18,5	20,3

Depuis 1968, on observe une augmentation de la population assez régulière, notamment observable entre les années 1999 et 2010 (+ 120 habitants en 11 ans). Cette augmentation est quasiment exclusivement le fait du solde des entrées/sorties, le solde naturel étant négatif jusqu'en 1999.

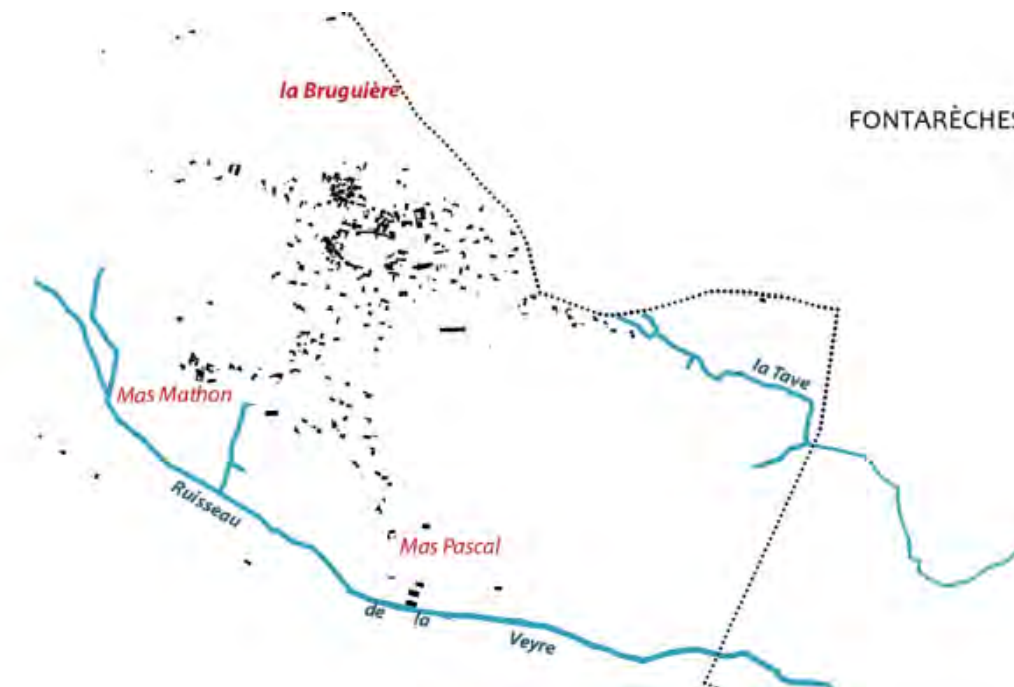
La population en 2014 se structure de la manière suivante :

- 0 à 29 ans : 31,3 %,
- 30 à 59 ans : 38,0 %,
- 60 ans ou plus : 30,7 %

3.11.2.2. Habitat et organisation urbaine

La Bruguière fait partie de la Communauté de communes « Pays d'Uzès » regroupant 32 communes. Elle fait partie du bassin de vie d'Uzès, pôle attractif du territoire.

La commune de La Bruguière est organisée en un centre ancien aux habitations denses et très groupées implanté sur le haut du relief. Au fur et à mesure, le tissu urbain s'est développé sous la forme d'habitats individuels ou en lotissement et ce dans la plaine, le long des routes départementales 144 en direction de Fontarèches et 238 en direction du sud du territoire communal (source : PLU de la commune de La Bruguière).



Morphologie de l'espace bâti de La Bruguière (d'après le PLU de la commune de La Bruguière, source : Urba.pro, 2014).

Le parc de logements de la commune de La Bruguière connaît ainsi depuis 1968 une croissance relativement importante :

	2015	%	2010	%
Ensemble	247	100,0	214	100,0
Résidences principales	145	58,8	124	58,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	102	41,2	84	39,5
Logements vacants	0	0,0	5	2,6
Maisons	238	96,3	206	96,5
Appartements	6	2,5	7	3,65

Source : INSEE

A La Bruguière, les résidences principales représentent 58,5 % des logements occupés. La croissance du nombre de résidences principales est équivalente à celle du nombre de résidences secondaires (en 5 ans, + 19 pour les résidences principales contre + 17 pour les résidences secondaires). Les maisons représentent une part importante des logements, 96,3 % contre 2,5 % d'appartements.

Le site d'étude est situé à 1,9 km du centre-ville de Belvézet, à 3,1 km de celui de La Bruguière.

3.11.3 - Populations, biens matériels et lieux sensibles

Populations sensibles et habitations les plus proches	Document n°19.146/ 26	Dans le texte
---	-----------------------	---------------

3.11.3.1. Population riveraine et biens matériels

Dans un rayon de 1 km autour de la zone d'étude, aucune habitation n'est recensée. En effet, le site est localisé au sein d'un plateau forestier non urbanisé. Seuls quelques hangars sont recensés dans un rayon de 1 km autour de la zone d'étude, notamment ceux de l'aérodrome à proximité du site.

Les habitations les plus proches de la zone d'étude se situent à l'est de la commune de Belvézet, à environ 1,3 km à l'ouest de la zone d'étude, ainsi que sur la commune de Saint-Quentin-la-Poterie, à environ 1,8 km au sud de la zone d'étude.

Les habitations les plus proches se situent sur la commune de Belvézet, à 1,3 km à l'ouest de la zone d'étude.

3.11.3.2. Etablissements recevant une population sensible ou à mobilité réduite

Etablissements scolaires et Petite Enfance

La commune de La Bruguière est dotée d'une école élémentaire et les communes de Montaren-et-St-Médiers, Uzès et St-Quentin-la-Poterie possèdent toutes trois une école élémentaire. Elles sont toutes situées à plus d'1 km de la zone d'étude, dans les centres-bourgs de chaque village concerné. Les collégiens et lycéens dépendent des collèges et lycée d'Uzès. Une crèche est présente dans le centre de La Bruguière.

Accueil des personnes âgées

Il n'existe aucune résidence pour personnes âgées à La Bruguière, ou Belvézet. Les communes d'Uzès et de Saint-Quentin-la-Poterie possèdent des résidences d'accueil pour personne âgée. Tous ces établissements sont situés dans les centres-villes des communes concernées, à plus d'1 km de la zone d'étude.

Etablissements de Santé

Aucun centre hospitalier ni clinique ne se trouvent sur les communes étudiées. Les centres hospitaliers les plus proches se situent à Uzès.

Aucun établissement accueillant une population sensible n'est présent dans un rayon de 1 km autour du site.

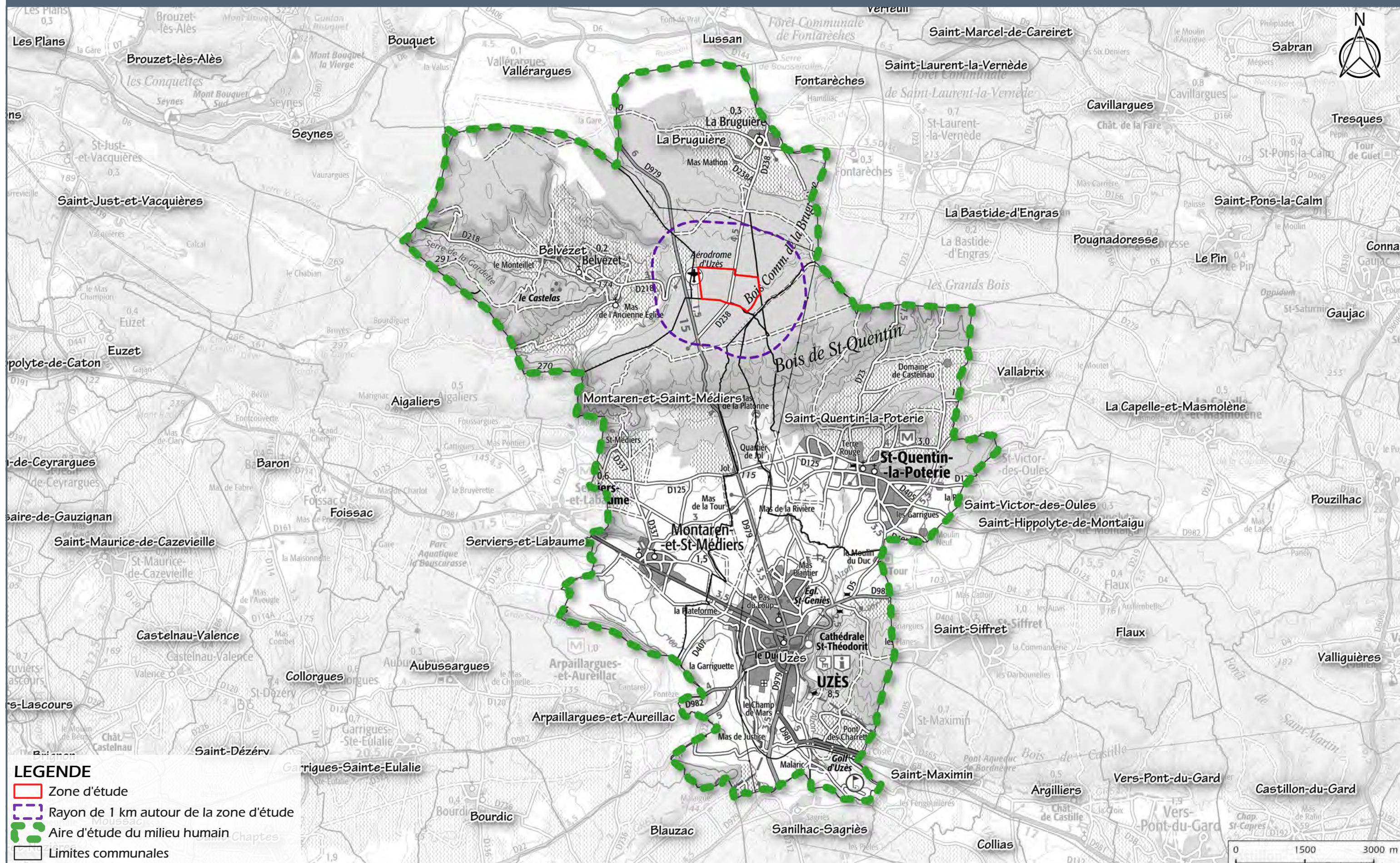
3.11.3.3. Etablissements recevant du public et activités de loisirs dans le secteur

Etablissements recevant du public et activités de loisirs	Document n°19.146/ 27	Dans le texte
---	-----------------------	---------------

Les communes concernées accueillent des activités de loisirs telles que des parcours de randonnée, sentier découverte ou de VTT. Des terrains de football, de pétanque ou encore de tennis sont implantés sur les communes alentours. Ces installations sont toutes situées à plus d'1 km de la zone d'étude. De nombreux centres équestres sont présents sur les communes étudiées.

L'aérodrome d'Uzès est implanté sur les communes de Belvézet, La Bruguière et Montaren-et-Saint-Médiers, à proximité immédiate de la zone d'étude.

Enfin, quelques associations existent sur ces communes (aéroclub, société de chasse, danse...)

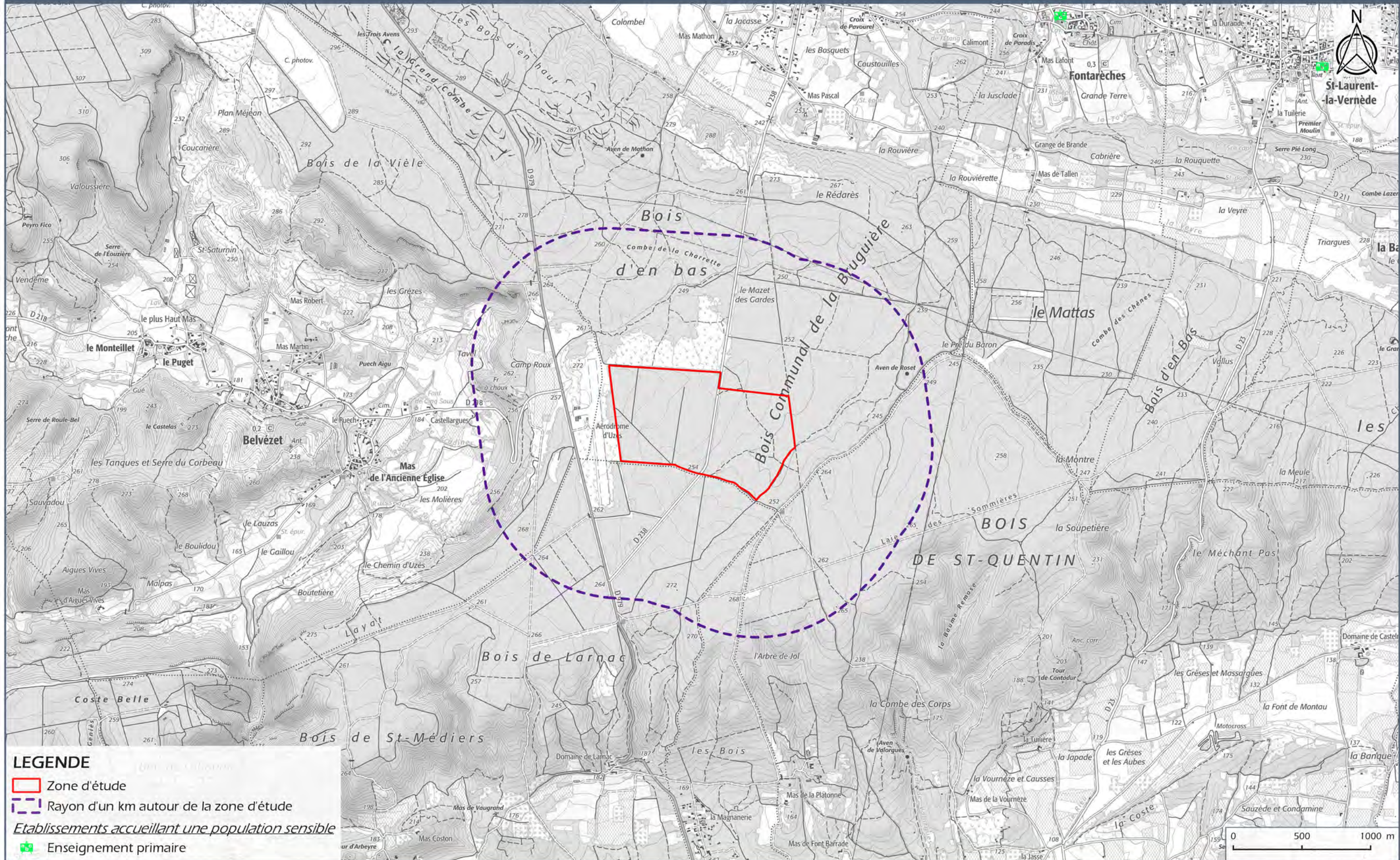


LEGENDE

- Zone d'étude
- Rayon de 1 km autour de la zone d'étude
- Aire d'étude du milieu humain
- Limites communales

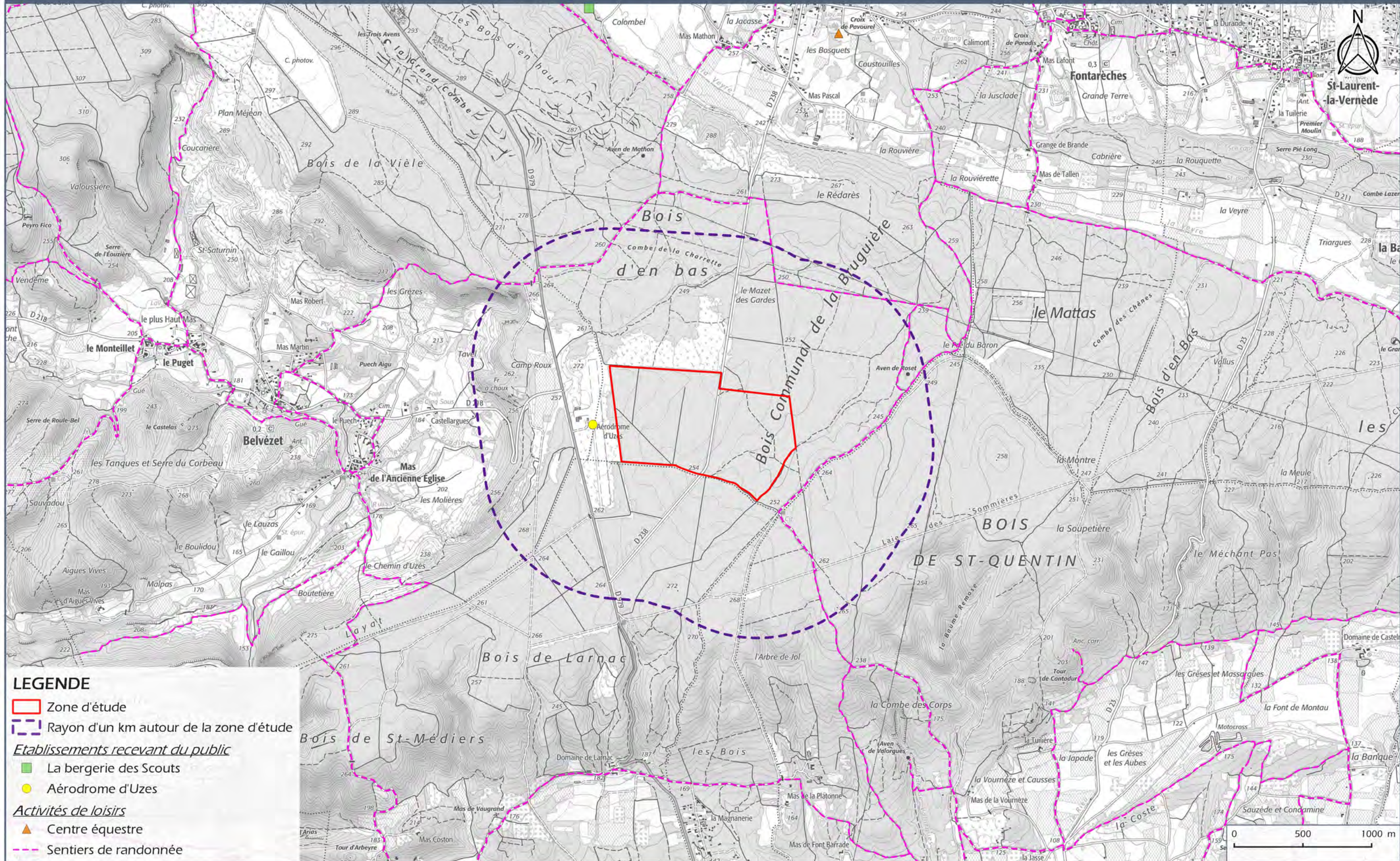
POPULATIONS RIVERAINES ET ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Echelle - 1:25000



ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET ACTIVITES DE LOISIRS

Echelle - 1:25000



LEGENDE

Zone d'étude

Rayon d'un km autour de la zone d'étude

Etablissements recevant du public

La bergerie des Scouts

Aérodrome d'Uzes

Activités de loisirs

Centre équestre

Sentiers de randonnée



3.11.4 - Activités économiques et Etablissements industriels

3.11.4.1. Activités économiques du secteur

La commune de La Bruguière appartient à la zone d'emploi de Bagnols-sur-Cèze.

En 2015, 71,7% des habitants de La Bruguière âgés entre 15 et 64 ans exercent une activité. Le taux de chômage dans la population active (15-64 ans) est de 8,2 % (source INSEE). Selon une étude de l'INSEE, en 2007, 74,8 % de la population active de La Bruguière travaillait en dehors de la commune.

Le secteur tertiaire domine dans la commune avec 16 établissements actifs en 2015 dans le commerce, les transports et les services divers, suivi par le secteur primaire avec 9 établissements agricoles, sylvicoles et piscicoles. Le secteur de la construction vient ensuite avec 6 établissements actifs.

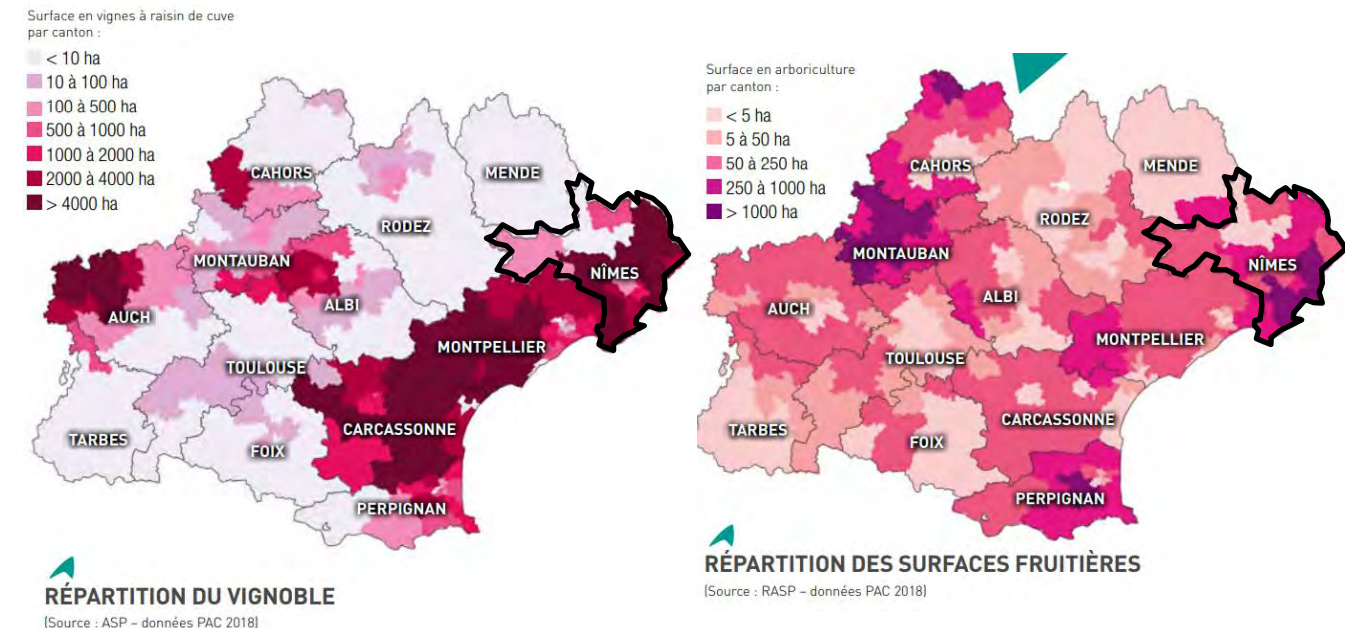
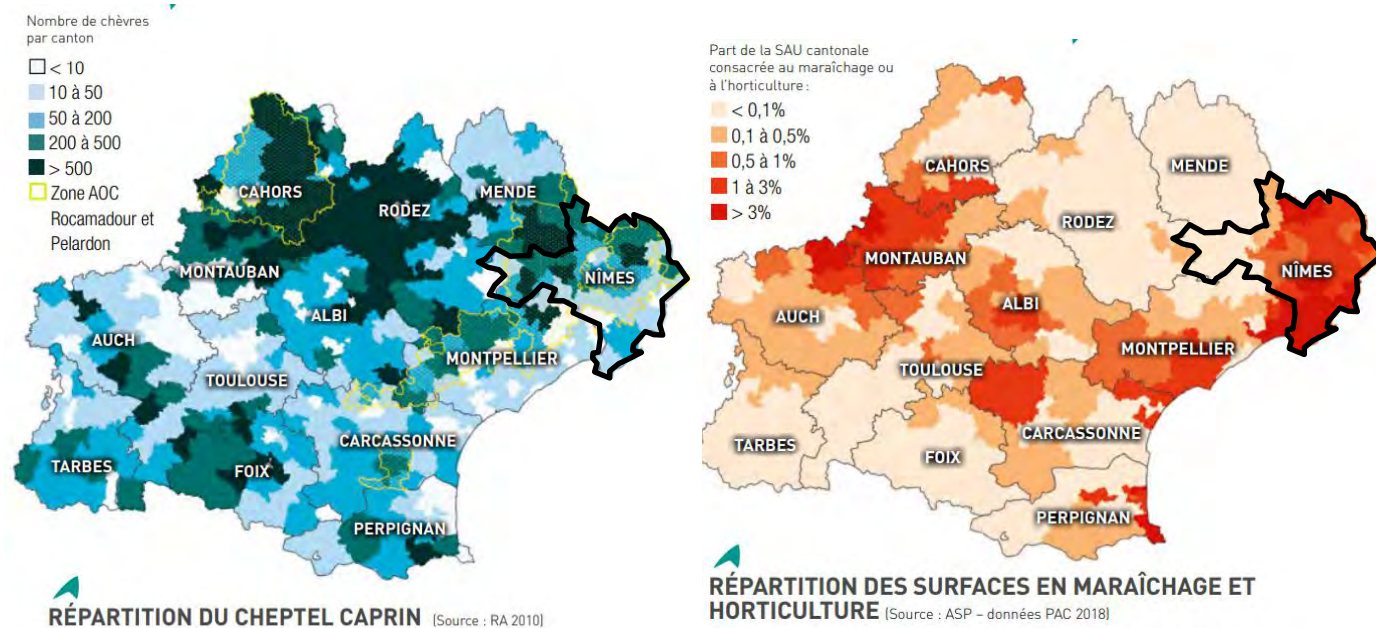
Enfin, les secteurs de l'industrie et de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale ne représente que 4 établissements chacun sur la commune de La Bruguière.

L'offre touristique encore peu valorisée est tournée vers les activités découvertes de plein air du fait de la qualité paysagères des territoires.

3.11.4.2. Agriculture

Avec plus de 65 400 exploitations agricoles en 2016, l'Occitanie est la 1^{ère} région agricole française selon le rapport Agri'Scopie 2019. Il s'agit de la 1^{ère} région productrice de légumes secs ainsi que la première région viticole, ovine et apicole.

Le département du Gard est tourné vers le maraîchage, l'horticulture, la viticulture et l'élevage caprin. Les figures suivantes présentent ces principales filières du Gard.



A l'échelle locale, la commune de La Bruguière est marquée par une activité agricole tournée vers la polyculture. De ce fait, son orientation technico-économique en 2000 comme en 2010 est la polyculture et le polyélevage. La base de données AGRESTE du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche renseigne également sur les caractéristiques des exploitations agricoles (principaux résultats du recensement de 2010) de la commune de La Bruguière. Ces données sont présentées dans les tableaux ci-après (source : AGRESTE, 2010).

		Ensemble des exploitations		
		1988	2000	2010
Exploitations agricoles	Nombre	18	13	10
Surface agricole utilisée (SAU)	Hectares	518	768	408
Cheptel	unité gros bétail alimentation totale	216	299	34

Entre 2000 et 2010, la SAU a diminué quasiment de la moitié tandis que le cheptel est passé de 299 à 34 unités gros bétail alimentation totale soit une perte de 88,9% en 10 ans.

		Ensemble des exploitations		
		1988	2000	2010
Superficie en terres labourables	hectares	155	74	113
Superficie en cultures permanentes	hectares	119	103	22
Superficie toujours en herbe	hectares	243	591	s

L'activité principale sur la commune de La Bruguière reste la polyculture et le polyélevage. Le dernier recensement général agricole datant de 2010 dénombrait sur le territoire communal 10 exploitations agricoles. Ces exploitations sont plutôt tournées vers la culture de céréales principalement, avec une activité très marginale d'élevage de brebis.

L'Institut National de l'Origine et de la qualité (INAO) est un établissement public administratif, doté de la personnalité civile, sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de la pêche. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux produits sous signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité. La commune de la Bruguière fait partie de plusieurs aires d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) et Indication Géographique Protégée (IGP) notamment viticoles qui regroupe de nombreuses appellations locales. Le tableau présenté ci-après liste les produits concernés par une appellation sur la commune de La Bruguière.

Libellé	Appellations France	Appellations Communauté Européenne
Huile d'olive de Nîmes	AOC	AOP
Olive de Nîmes	AOC	AOP
Pélardon	AOC	AOP
Duché d'Uzès blanc, rosé, rouge	AOC	
Cévennes blanc, rosé, rouge		IGP
Gard blanc, rosé, rouge		IGP
Pays d'Oc blanc, gris, gris de gris, rosé, rouge		IGP
Poulet des Cévennes ou Chapon des Cévennes		IGP
Thym de Provence		IGP
Volailles du Languedoc (IG/22/94)		IGP

Produits d'appellation liés à la commune de La Bruguière

Les terrains concernés (boisements) ne sont pas de nature à accueillir ces productions agricoles. Le site se trouve hors périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN) et hors zone agricole protégée (ZAP).

La zone d'étude ne fait l'objet d'aucune exploitation agricole.

3.11.4.3. Forêt et sylviculture

Voir volet forestier au chapitre 3.9.

3.11.4.4. Etablissements industriels

L'industrie représente 10 % des 240 000 emplois recensés dans le Gard et 6 % des 82 800 entreprises gardoises. Le secteur tertiaire marchand reste celui qui embauche le plus (services aux particuliers, services aux entreprises, commerces, etc.). Cependant, l'industrie gardoise compte de grands noms dans le secteur agroalimentaire (Perrier, Haribo, Royal Canin) et dans le secteur de l'énergie (EDF, Areva...). Ce sont ces entités qui embauchent le plus dans le secteur de l'industrie.

Par ailleurs, le musée du Bonbon Haribo à Uzès reçoit 272 000 visiteurs par an, et constitue de ce fait le 4^e site le plus visité du département. Il existe par ailleurs plus de 230 zones d'activités dans le Gard, occupant une surface de 4 600 hectares. 6 000 entreprises y emploient 48 000 salariés. Le Gard comporte 3 Parcs Régionaux d'Activité.

Aucune entreprise ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) n'est répertoriée sur la commune de La Bruguière. Les ICPE les plus proches se trouvent sur les communes voisines d'Uzès et de St-Quentin-la-Poterie. L'installation la plus proche du site, à 3,6 km au sud-est, est un dépôt de déchet de métaux à St-Quentin-la-Poterie. Il ne s'agit pas d'un établissement classé Seveso.

Aucune installation susceptible de porter atteinte à l'intégrité du projet ou susceptible, par synergie, d'augmenter un aléa particulier vis-à-vis de la sécurité du public n'est présente aux abords du site.

3.11.5 - Patrimoine culturel, touristique et archéologique

Patrimoine culturel, archéologique et touristique

Document n°19.146/28

Dans le texte

Patrimoine culturel et touristique

Habitée depuis la Préhistoire comme en témoignent les traces d'occupations retrouvées sur le territoire, la commune de La Bruguière a gardé de son passé chargé d'histoire un patrimoine architectural riche avec entre autres :

- L'église Notre-Dame-de-l'Assomption de style néo-gothique ;
- La magnanerie du Mas d'Augustine. Le mot magnanerie, qui signe le lieu d'élevage des vers à soie provient du terme « manhan » qui désigne le ver à soie. La production de soie dans les Cévennes démarre à partir du XVI^e siècle avec l'implantation de 4 millions de mûriers dont les feuilles servent à nourrir les chenilles. Les magnaneries sont de grosses bâtisses à étages dont la principale caractéristique est la multiplicité des souches de cheminées et leur disposition, régulièrement espacées jusque sur les angles du bâtiment. Ces cheminées servaient à chauffer le bâtiment, condition nécessaire pour le bon développement des chenilles ; Le Mas d'Augustine date du XVIII^e siècle et a été aménagé en chambres d'hôtes en respectant l'architecture originelle ;
- Le Campanile dressé sur la tour romane du XII^e siècle.



Mas d'Augustine

La commune compte également de nombreux éléments de petit patrimoine tels que des lavoirs ou encore des calvaires.



*Calvaire dit de la Place du Village
(source : PLU)*



*Lavoir couvert de La Font de Galhian
(source : PLU)*

Les communes voisines présentent également un certain patrimoine culturel et touristique à travers les châteaux et les cœurs de village ancien.

D'après le PLU de La Bruguière, la commune dispose de nombreux atouts touristiques : proximité des villes d'Uzès et de Lussan au patrimoine architectural important, grande qualité des paysages ruraux et forestiers du territoire, silhouette perchée pittoresque du centre ancien... Cependant, l'offre touristique reste faible.

Aucun hôtel ou camping n'est présent sur la commune de La Bruguière. Seuls deux gîtes louant des chambres d'hôte sont recensés : « Les Marronniers » et le « Mas d'Augustine ». Cette offre d'hébergements est complétée par la part très importante du nombre de résidences secondaires sur la commune (environ 50% des résidences totales).

Les communes alentours disposent elles aussi de quelques gîtes et chambres d'hôtes.

L'aérodrome d'Uzès, à proximité immédiate de la zone d'étude, présente un intérêt touristique local.

Patrimoine archéologique

D'après le PLU de La Bruguière, la commune présente trois sites archéologiques connus. Il s'agit de :

- d'un habitat préhistorique du Néolithique récent et/ou final situé au lieu-dit Aven du Bois d'en bas ;
- de traces d'occupations préhistoriques du néolithique final au lieu-dit Boulidou de la Bergerie ;
- de traces d'occupations de l'époque gallo-romaine au lieu-dit Boulidou de la Bergerie.